



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 101014

Texte de la question

Mme Eva Sas interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017. L'une des actions de ce programme vise à promouvoir la recherche sur les vaccins pour notamment parvenir à un optimum en termes de disponibilité de vaccins. La pierre angulaire de tout l'édifice de la vaccination, c'est la confiance. Or une partie grandissante de la société civile doute de l'utilité de la politique de vaccination, voire la remet en cause en évaluant le rapport bénéfices/risques pour chaque individu et pour la société. L'un des outils à la disposition des pouvoirs publics pour assurer la sécurité sanitaire de la population tout en conservant une politique vaccinale de santé publique efficace et non dangereuse est la mise à disposition des vaccin DT Polio sans adjuvant à l'aluminium. Elle lui demande donc quelles seront les mesures qu'elle prendra afin de permettre la production et la commercialisation de ce type de vaccin.

Données clés

Auteur : [Mme Eva Sas](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101014

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9703

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)